

COMMUNIQUE

Le 20 mars 2009

WebSourd et Viable France s'associent pour le déploiement des centres relais en France

WebSourd et Viable France, les 2 opérateurs majeurs des Centres Relais pour les personnes sourdes, ont décidé de collaborer pour porter le développement des Centres Relais en France. Une façon d'offrir aux personnes sourdes ou malentendantes le meilleur service possible.

La fonction d'un Centre Relais est de rendre accessible une communication téléphonique entre une personne sourde ou malentendante et son correspondant, de façon simultanée.

Viable France et WebSourd ont décidé de coopérer pour développer les Centres Relais en France, afin que les personnes sourdes ou malentendantes aient à leur disposition des solutions d'accessibilité interopérables, proposant plusieurs modes de communication (Langue des Signes, LPC, transcription écrite) et respectueuses de la surdité, de la qualité de service et des langues concernées. Cette volonté s'appuie sur leur histoire, leur expérience et leur vision partagée du développement des Centres Relais en France.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, les services publics et les communications en ligne doivent être accessibles à tous et notamment aux personnes sourdes et malentendantes. Mais l'accès au téléphone est également concerné et dès lors, le gouvernement français a inscrit dans ses priorités la mise en place de Centres Relais pour les personnes sourdes.

La loi de Février 2005 permet d'envisager enfin l'accessibilité à la société pour les personnes sourdes en France. En imposant un environnement réglementaire nouveau, elle a également libéré un marché, sans aucun cadre défini quant à la qualité exigée, ni sans prévoir les ressources nécessaires pour y répondre.

Les nouvelles opportunités économiques suscitées par cette loi et l'absence de cadre précis et de référence, ouvrent la voie à des offres de service ne répondant pas aux attentes des personnes sourdes ou malentendantes, voire mettant ces dernières en danger.

WebSourd et Viable France se sont engagés depuis plusieurs années à promouvoir, avec les associations représentatives de Sourds, le concept et la légitimité des Centres Relais en France, conformément aux principes édictés par l'Unisda dans son rapport du 8 novembre 2006 (www.unisda.org).

En s'associant aujourd'hui, à travers leur vision commune, fidèles à la réalité des besoins des Sourds, ils entendent remettre au premier plan les exigences de qualité et d'éthique qu'implique l'accessibilité des personnes sourdes ou malentendantes au téléphone, et leur permettre de bénéficier pleinement de l'ensemble des points forts des deux opérateurs.

Viable France

Viable France, SARL indépendante de droit français, a été créée dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes sourdes en leur fournissant des solutions de communication visuelle innovantes de qualité, à travers la promotion de services d'accessibilité aux télécommunications, et de technologies innovantes de visiophonie, au niveau logiciel et matériel. Ses engagements se fondent sur l'expérience de ses clients.

WebSourd

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif toulousaine WebSourd est un acteur majeur dans le développement national de l'accessibilité et la citoyenneté des sourds, via les technologies de l'information et la langue des signes. Elle a été fondée par la Fédération Nationale des Sourds de France (reconnue d'utilité publique) et l'Union Régionale des Coopératives de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Contacts presse :

François Goudenove
Directeur de WebSourd
06 73 99 56 24

francois.goudenove@websourd.org
www.visio08.com

Fanny Corderoy du Tiers
Gérante de Viable France
fanny@viable.fr
www.viable.fr